



RENFORCER LE BINÔME ÉLU-ANIMATEUR

Construire une coopération efficace
au service du site.

Le président du comité de pilotage et l'animateur exercent des responsabilités complémentaires. Une coopération régulière permet de relier les enjeux écologiques du site aux réalités locales et de construire des décisions partagées.



Comprendre vos rôles respectifs

■ Ce que l'on attend de l' élu

Votre place consiste notamment à :

- **Donner une direction** et des priorités ;
- **Faire le lien** entre Natura 2000 et les projets de territoire ;
- **Prendre des arbitrages** lorsque c'est nécessaire ;
- **Porter politiquement les actions** du site.

Vous n'avez pas besoin d'être un expert en environnement.

■ Ce que l'on attend de l'animateur

L'animateur :

- **Met en œuvre et suit les actions** décidées par le COPIL ;
- **Apporte une expertise scientifique et technique** ;
- **Anime le dialogue territorial** ;
- **Accompagne le montage de projets.**

L'animateur n'a pas vocation à se substituer au rôle politique de l' élu.

Questions utiles à se poser ensemble

- **Qu'attend-on l'un de l'autre ?**
- **Quels sujets** nécessitent un échange en amont ?
- **Comment souhaite-t-on travailler** avec les autres élus ?
- **Quels acteurs** doivent être davantage associés ?
- **Quels sujets** souhaite-t-on faire avancer cette année ?



À RETENIR

Un binôme élu-technicien efficace repose sur un fonctionnement clair, des échanges directs et réguliers, et une capacité à avancer ensemble aussi bien au quotidien que dans les périodes plus délicates.



Comment travailler efficacement ensemble ?

- **Installer des habitudes de travail simples** : une relation de confiance se construit surtout dans les échanges du quotidien.
Conseil : gardez un contact régulier, même informel, pour partager les informations importantes.
- **Construire une méthode de travail commune** : chaque binôme fonctionne différemment. L'important est de s'accorder sur les modes d'échange et des objectifs communs pour le site.
- **Identifier les sujets qui nécessitent un portage politique** : tous les dossiers n'ont pas besoin du même niveau d'implication du président de COPIL. Repérer les sujets qui demandent une présence politique aide à mieux mobiliser le binôme.
- **Respecter les contraintes de chacun** : l'élu et l'animateur ne travaillent pas toujours dans les mêmes temporalités. Entre contraintes institutionnelles, attentes locales, financements et concertation, chacun doit composer avec des rythmes différents. Les comprendre facilite le travail commun.



PAROLES D'ÉLUS

- « Ce qui nous a fait gagner du temps, c'est de définir rapidement qui faisait quoi. »
- « Aller ensemble rencontrer certains maires a beaucoup facilité les échanges par la suite. »
- « Le COPIL fonctionne mieux quand l'élu et l'animateur arrivent avec une position préparée ensemble. »

Les bons réflexes

- 1 Aller ensemble sur le terrain**
Aller voir un maire, un agriculteur ou un partenaire à deux permet souvent de mieux faire passer les informations et de montrer une cohérence dans le pilotage du site.
- 2 Préparer les COPIL à deux**
Prendre un temps de préparation avant chaque réunion, en associant l'autorité administrative permet de répartir les prises de parole et clarifier les décisions attendues.
- 3 Être présents lors des temps forts du territoire**
Être présents lors d'une visite, d'une réunion publique ou d'un événement local renforce la visibilité du site et la crédibilité du binôme.
- 4 Mettre en avant les réussites**
Communiquer à deux sur les projets ou les résultats du site Natura 2000 montre la complémentarité entre engagement politique et suivi technique.



QUESTIONS FRÉQUENTES

Faut-il se voir souvent ? Il n'existe pas de règle.

L'important est que le président soit suffisamment informé pour suivre la vie du site, préparer les décisions du comité de pilotage et réagir lorsqu'une situation le nécessite.

Le binôme doit-il tout gérer seul ? Non. Natura 2000 repose sur l'implication de nombreux acteurs du territoire. Le rôle du président et de l'animateur est d'organiser cette mobilisation, pas de porter seuls l'ensemble des actions du site.

Que faire en cas de changement d'élu ou d'animateur ? Le changement d'un membre du binôme est un moment important pour le site. **Un temps de transmission** permet de partager les enjeux du territoire, les actions en cours, les partenariats existants et les points de vigilance afin d'assurer la **continuité de la démarche**.



**BIODIV'
FRANCE**

Financé par

